

Le dépôt d'un projet à caractère innovant auprès de la cellule CARDIE-SEPIA Lille s'effectue à partir du portail INNOVATHEQUE.

Innovathèque

est une bibliothèque nationale qui recense et valorise les actions innovantes et expérimentales conduites à l'échelle académique, interacadémique et nationale de manière à les diffuser et à faciliter leur essaimage.

L'application est accessible via EDULINE ; le chemin à suivre est le suivant :

Connexion à Eduline avec l'identifiant et le mot de passe de votre messagerie académique
Applications/Intranet, référentiels et outils
Innovathèque/actions/ajouter une action

- ! Pour que la cellule CARDIE ait accès à la fiche qui doit rester à l'état de « brouillon », il est obligatoire de raccrocher Laurent Duhaupas, CARDIE dans la rubrique « QUI ».
- ! N'oubliez pas d'enregistrer régulièrement votre saisie, en fin de page. Après avoir cliqué sur « terminer », si vous souhaitez revenir sur votre saisie, ouvrez votre fiche dans « mes actions » et cliquez sur le crayon dans le bandeau violet, à droite du titre.
- ! Tout projet déposé sur la plateforme par une équipe enseignante doit avoir obtenu, préalablement, l'avis favorable du chef d'établissement ou du directeur d'école et de l'inspecteur de circonscription.

1- Intervention de la cellule CARDIE-SEPIA

Le SEPIA a pour mission d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'actions innovantes. Cet accompagnement démarre dès le dépôt du projet par une aide à la rédaction de la fiche. Le CARDIE ou un chargé de mission contacte le rédacteur principal ou l'équipe pour faire évoluer la fiche.

Une fois terminée, la fiche Innovathèque est publiée par le CARDIE. Cette publication vaut validation du projet.

Un enseignant chargé de mission vous accompagne ensuite par des contacts réguliers pour échanger sur la démarche mise en œuvre.

2- Conseils d'utilisation :

La publication d'une fiche est soumise à certaines modalités obligatoires :

- un nombre limité de caractères dans chaque rubrique.
- L'insertion d'un visuel en format paysage, dans le respect du droit à l'image.

Quelques précisions sur les rubriques d'Innovathèque :

- Certains items doivent être obligatoirement complétés avant de pouvoir passer à la rubrique suivante. Vous pouvez provisoirement saisir un signe puis passer et compléter plus tard.
- La rubrique « QUI » / « L'équipe » permet d'identifier le/les porteurs de projet. La rédaction peut ainsi se faire à plusieurs mains. Chaque rédacteur potentiel doit s'être connecté une première fois à Innovathèque pour que son nom apparaisse dans la base.

Le premier rédacteur doit inscrire les co-rédacteurs en récupérant leur nom dans la base pour qu'ils aient accès à la fiche.

C'est dans cette rubrique qu'il convient de raccrocher aussi Laurent Duhaupas, en veillant à bien enregistrer l'ajout en bas de la page « Qui ? ».

- La rubrique « **POURQUOI** », pour les indicateurs quantitatifs dont la valeur initiale est zéro, inscrire 0.1 (le zéro n'est pas, à ce jour, admis par l'application).
- La rubrique « **ET APRES** »
Dans cette rubrique, **il est attendu les objectifs de l'action**. Les éventuelles perspectives d'évolution sont à rédiger dans la rubrique « SUITE DE L'ACTION ».

3- Autres informations :

Vous pouvez parallèlement transmettre sur la boîte CARDIE ce.cardie-sepia@ac-lille.fr toute information et toute demande complémentaire qui n'entreraient pas dans les champs de la fiche Innovathèque.

Si vous **souhaitez des conseils ou une demande d'expertise avant de vous lancer dans la rédaction d'une fiche**, il convient de prendre contact avec Laurent Duhaupas, CARDIE.